

Honda rappelle CR-V Voiture de tourisme

- Noms des modèles ou références concernés : **CR-V Voiture de tourisme**
- Marque : **Honda**
- **GTIN 01.05.2018 - 01.07.2022**
- Informations complémentaires : **e6*2007/46*0265*02-*06 (RW)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le câble de batterie reliant la batterie à la boîte à fusibles n'est pas équipé d'un fusible.** En cas de collision, le câble de la batterie pourrait être endommagé s'il est piégé contre le corps du véhicule. Cela peut entraîner un court-circuit et une éventuelle surchauffe du câble de batterie, ce qui crée un risque d'incendie et de blessure.
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
Incendie

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre